

# Compte-rendu

Réunion de l'Organe d'Administration (OA) de la Ligue Francophone de Triathlon (LF3) Rue Fond Cattelain, 2 à 1435 Mont-Saint-Guibert (Siège social)	
Réunion en présentiel	Lien de réunion :
15/02/2022	19H00
Président	Louis Bouillet (LB)
Vice-Président	Mégane Van Steenwinckel (MVS)
Secrétaire Général	Francesco Piovesan (FP)
Trésorier	
Directrice Générale	Corinne Soubies (CS)
Membres	Monique Houten (MH) Christopher Christiaens (CC) – via Zoom
Invité(s)	Pascale Caro (PC) Xavier Honnay (XH) Sylvain Thiebaut (ST) Samuel Duquenne (SD) Marie-Anne de Temmerman (Delta)
Excusé(s)	Robin Pétré (RP) Stéphane Ahn (SA) Luis Del Solo (LdS)

Ordre du jour	Qui	De	A	Remarque(s)
Accueil du Président	LB	19h00	19h15	
Approbation PV du 06/01	FP	19h15	19h20	
Statuts des points d'actions du 06/01	FP	19h20	19h30	
Tri2Change Challenge	LB	19h30	19h40	Pour décision
Convocation AG	LB	19h40	20h25	Pour discussion
Support Longue Distance	SD	20h25	20h35	Pour discussion
Plateforme web : réunion Ultratiming	LB	20H35	20h50	Pour discussion
Budget 2022	PC	20h50	21h10	Pour discussion
Contact nutritionniste LF3	SD	21h10	21h20	Reporté
Groupe de travail arbitrage	MH	21h20	21h30	Reporté
Révision ROI	MH	21h30	21h45	Reporté
Tour de table	FP	21h45	22h10	
Points d'action pour le prochain OA	FP	22h10	22h20	

## Accueil du Président

Louis Bouillet accueille la nouvelle directrice-générale Corinne Soubies qui a pris fonction le 1<sup>er</sup> février. Il accueille également Marie-Anne de Temmerman (Delta) qui assistera à l'OA pour analyser son fonctionnement.

Corinne Soubies se présente et indique qu'elle a commencé à travailler avec els employés. Elle sera contactable de préférence les mardi et jeudi.

## Approbation du PV du 06/01/2022

Le contenu du PV est incomplet et inadapté, plusieurs adaptations sont faites. La décision est reportée au prochain OA.

## Statut des points d'action du 06/01/2022

- Publication des CF : OK
- Préparation de l'AG : à l'ordre du jour

## Tri2Change Challenge

Louis Bouillet a été contacté par Olivier Smekens qui organise comme l'année dernière un événement caritatif. Les participants sont invités à faire un triathlon/duathlon selon différents formats chez eux et de payer un PAF d'inscription qui financera une association œuvrant pour le sport chez les enfants des milieux défavorisés. L'organisateur demande le soutien de la LF3. Il est accordé à l'unanimité.

Le projet plaît à la LF3 et il est décidé de le soutenir via un jeu concours permettant aux athlètes LF3, abonnés à la page Strava de la ligue et participant à ce challenge de participer à un tirage au sort pour gagner une trottinette électrique. **LB va contacter Olivier Smekens pour l'en informer.**

## Convocation AG

Il est décidé de proposer un petit déjeuner avec café.

La modification du système de cotisation et caution d'arbitrage semble compliquée à présenter de but-en-blanc lors de l'AG. **Il est convenu que LB rédige une petite note explicative à communiquer avec la convocation à l'AG.**

Un doute persiste sur la pérennité financière du nouveau système, malgré l'augmentation des licences d'un jour. **LB va faire les projections des réceptions des désignations d'arbitres par GG.**

Le nombre de poste d'administrateurs à pourvoir lors de l'AG est discuté. Il n'est pas clair si LB (qui a été élu il y a 3 ans) et CC+SA (qui ont été élus il y a 2 ans) doivent se représenter. Dans le doute et par soucis de transparence, il est décidé que LB se représente cette année. Afin d'avoir tous les administrateurs sous le nouveau système de 4 ans, il est envisagé que CC et SA démissionnent et se représentent. CC est d'accord, **LB va appeler SA pour lui demander son avis.** Il reste donc une place d'administrateur à attribuer de préférence à une femme afin de se mettre en ordre vis-à-vis de la nouvelle règle sur la parité qui entre en vigueur le 01/01/2024. Selon la réponse de SA, un appel à candidature sera envoyé aux club pour 2 ou 4 postes.

## Support Longue distance

Samuel Duquenne a sélectionné les 8 athlètes retenus pour le programme de soutien Longue Distance 2022. La priorité a été donnée aux parcours des athlètes et pas exclusivement sur la performance. Les profils retenus ne sont pas spécifiquement les meilleurs mais targuent des podiums dans leur catégorie d'âge. Le soutien n'est pas spécifiquement orienté vers les jeunes (car ceux-ci sont théoriquement plus impliqués sur le courte-distance). La clé de sélection pourra être revue l'année prochaine. Il apparait après sélection qu'une majorité des athlètes vient du même club : TRIGT, c'est involontaire car il n'a pas été tenu compte du club dans la sélection.

## Plateforme web : réunion Ultratiming

LB a rencontré Ultratiming pour discuter d'un développement joint d'une plateforme pour les athlètes et clubs. Il se trouve que Ultratiming va développer cette année une nouvelle plateforme et ils nous ont donc convié à la première réunion avec l'équipe de développement pour voir si une collaboration était possible. LB leur a détaillé le cahier des charges présenté au dernier OA. LB indique que la concomitance du besoin de Ultratiming et de la LF3 lui semble être une bonne occasion de réduire les coûts. Des doutes sont émis quant à la souveraineté de la LF3 sur cette application. LB indique que les 2 applications peuvent fonctionner indépendamment et que les données peuvent être cryptées donc qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter concernant le RGPD. Si cette solution abouti, l'intégralité du calendrier LF3 serait héberger sur cette plateforme et les athlètes auraient la possibilité de s'inscrire et de payer leurs courses. Les organisateurs de courses garderaient cependant la possibilité de faire appel à n'importe quel chronométreur grâce à une système de compatibilité de fichiers.

Le cahier des charges pose question sur son contenu. Les administrateurs sont invités à aller le compléter sur Drive.

Pour respecter la loi des marchés publics, il est décidé de contacter 2 autres compagnies afin d'avoir un point de comparaison pour le devis. Les 2 sociétés retenues sont :

- ISBAPP et la 3VL pour nous greffer à leur système → **seront contactés par CS**
- Odoon : spécialistes des outils web → **seront contactés par FP**

## Budget 2022

En l'absence de RP, PC présente le budget 2022 qu'ils ont élaborés ensemble. Les prévisions n'annoncent pas un bilan positif mais l'année 2022 est assez exceptionnelle en terme de dépenses ponctuelles : site web et plateforme. Les prévisions sont très prudentes sur l'augmentation de l'enveloppe soulevée par les nouveaux montants des licences d'un jour en raison de quelques incertitudes. Il est établi que la ligue a présenté un bilan positif ces dix dernières années et que les liquidités ne sont pas inquiétantes, il n'est donc pas problématique d'envisager ce scénario d'autant plus qu'une ASBL n'a pas pour vocation de thésauriser.

Le budget sur les équipements des arbitres est assez limité car incertains. Il est convenu

## Prochain OA sera planifié via Doodle

### To do

Quoi ?	Qui ?	Quand ?
Voir avec SA si lui et CC démissionnent pour se représenter et rentrer dans les nouveaux mandats lors de l'AG et donc communiquer le nombre de places ouvertes à Pascale	LB	16/02/22
Approuver notre collaboration avec Tri2Change	LB	01/03/22
Valider le nouveaux systèmes caution+cotisation avec les projections sur l'arbitrage 2022	LB	01/03/22
Valider le contenu du cahier des charges pour la plateforme	Tous	01/03/22
Rédiger une note explicative sur les modifications financières à envoyer avec la convocation à l'AG	LB	04/03/22
Contacteur 3VL pour collaboration sur la plateforme	CS	10/03/22
Contacteur Odoon pour devis sur la plateforme	FP	10/03/22

## Points à l'ODJ suivant

<b>Quoi ?</b>	<b>Qui ?</b>	<b>Décision/information ?</b>
Nutritionniste LF3	SD	Décision
Groupe de travail arbitrage	MH	Discussion
Révision ROI	MH	Information
Préparation AG	PC	Décision
Etat d'avancement plateforme	LB/FP/CS	Information

Louis Bouillet, président.

